

gouvernement canadien a versé quelque 3 millions de dollars à cet effet; nous sommes prêts à avancer d'autres fonds dès que le blocus des livraisons sera supprimé. S'il ne l'est pas bientôt nous prendrons alors les mesures appropriées.

Tandis qu'il déployait tous les efforts possibles pour apporter quelque soulagement à ceux qui souffrent au Nigéria, le Canada a, en même temps, travaillé ferme pour essayer d'éviter que, à l'avenir, l'on cherche de nouveau à se servir de divergences politiques pour compromettre les opérations de secours. Lors de la 21^e conférence internationale de la Croix-Rouge, tenue à Istamboul en septembre, le Canada a proposé, appuyé avec la Norvège, trois mesures importantes. On a adopté à l'unanimité une déclaration de principe donnant droit à la Croix-Rouge internationale de porter secours aux populations civiles en cas de désastres. Deux autres résolutions ont été adoptées avec une majorité écrasante. Celles-ci préconisent l'établissement de principes juridiques internationaux qui viendront s'ajouter aux présentes dispositions des quatre conventions de la Croix-Rouge signées à Genève en 1949. Elles ont pour objet de supprimer tout doute quant à la responsabilité de porter secours aux victimes des conflits armés, que ces conflits soient de caractère international ou civil. Cette initiative importante a été accueillie avec joie de toutes parts. C'est un autre exemple de la manière tranquille, tenace et souvent efficace dont le Canada s'acquitte de ses responsabilités sur le plan international, grâce à ses représentants compétents à l'étranger.

Passant à un autre genre de menaces dont sont victimes d'innocentes personnes, disons que notre pays aura complété dans quelques jours les formalités précédant la ratification des conventions de Tokyo sur le détournement d'avions. Le Canada est aussi le co-parain d'une résolution dont sont présentement saisies les Nations Unies au sujet des actes de piraterie aérienne.

Il ne faut pas sousestimer, monsieur l'Orateur, le besoin de surveiller constamment les folies que l'homme peut faire par orgueil, par vanité ou pour l'honneur. La guerre, comme en témoignent tous les jours les journaux, existe sur notre planète. Elle fait rage au Nigéria, au Moyen-Orient, au Vietnam. Ailleurs des gens souffrent et meurent à la suite d'opérations militaires que l'on ne qualifie pas officiellement de «guerre». En Afrique du Sud et dans bien d'autres pays, les activités personnelles sont restreintes et la liberté humaine se voit confinée par les activités militaires et para-militaires. L'un ou l'autre de ces incidents ou n'importe quel autre du genre pourrait

[Le très hon. M. Trudeau.]

dégénérer, sans avertissement préalable, en un conflit général.

Ainsi, aux yeux du gouvernement, aucune activité internationale n'a de plus haute priorité que la recherche d'un contrôle efficace des armes et d'accords sur la limitation des armements. Le Canada refuse de se soumettre sans protester à l'actuelle hégémonie nucléaire. Il s'inquiète profondément de voir que les grandes puissances nucléaires, l'URSS, les États-Unis, la Chine et la France, n'aient pas, jusqu'ici, ratifié le traité de non-prolifération, dont l'article VI oblige les parties à négocier de bonne foi des mesures devant conduire à la cessation de la course aux armes nucléaires, au désarmement nucléaire et à un désarmement général et complet. Alors que la ratification du traité retarde, deux de ces pays mettent au point des fusées à têtes multiples, ce qui pourrait rendre impossibles l'inspection par satellite et la vérification des armes aux termes des accords de contrôle. Le monde se trouve maintenant à la croisée des chemins et une conduite imprudente pourrait mener à la destruction de l'humanité. Le Canada exhorte les États-Unis et l'URSS à commencer sans délai leurs entretiens sur la limitation des armes stratégiques.

• (2.30 p.m.)

Deux conventions font l'objet de négociations actuellement à la conférence sur le désarmement à laquelle participent 26 pays membres des Nations Unies. L'une de ces conventions vise à empêcher les expériences nucléaires sur les fonds marins et l'autre a trait au contrôle des armes chimiques et bactériologiques. Le Canada est pleinement et activement engagé dans ces négociations où il est représenté par certains des plus qualifiés des membres de la Fonction publique. En même temps, nous procédons à un examen très attentif de nos activités dans le domaine de la recherche, afin d'assurer que nous ne contribuons pas, en quoi que ce soit et involontairement, à créer une situation considérée comme abominable par l'ensemble de l'humanité. Par cet examen et ces négociations, le Canada aspire à parvenir à la conclusion d'accords internationaux destinés à garantir la sécurité et le bien-être de tous les pays, à l'image des accords que le monde a recherchés et fini par réaliser dans d'autres contextes et à d'autres fins.

La menace pesant sur le genre humain est tellement concrète que nous ne pouvons nous laisser arrêter dans nos efforts par des raisonnements fallacieux. Si l'application de stratégies militaires dépassées à des alliances conclues avec des amis de longue date, en qui nous avons confiance, devait non pas avoir l'effet de dissuasion souhaité, mais au contraire apparaître comme une provocation et